

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne

DOCUMENTATION

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 coproff_dpeloge fg_10

1.0.1 Renseignement

1.0.2 Commentaire

1 coproff_dpeloge fg_10

1.0.1 Renseignement

Cet indicateur n'est calculé que pour les copropriétés pour lesquelles on dispose d'au moins un DPE de type logement. Pour les autres, il demeure non renseigné.

Attention, pour les copropriétés appariées selon une relation 1-n, l'indicateur est fourni même s'il n'est pas possible à ce stade de rattacher le DPE logement à la copropriété immatriculée correspondante.

Dans ce cas, toutes les copropriétés immatriculées sur la TUP auront la même valeur d'indicateur.

1.0.2 Commentaire

Cet indicateur porte sur les copropriétés pour lesquelles on recense un nombre de DPE de type logement de classe F ou G depuis juillet 2021 représentant au moins 10% du nombre de logements de la copropriété. L'hypothèse est que cela constitue un signal de fragilité potentielle du bâti.

- Si la copropriété ne présente aucun DPE logement depuis juillet 2021, l'indicateur demeure non renseigné.
- Si on recense au moins un DPE logement depuis juillet 2021 et que le rapport entre le nombre de DPE logement de classe F et G et le nombre de logements de la copropriété est supérieur ou égal à 0,1, celle-ci est présumée fragile.
- Si le rapport est inférieur à 0,1, la copropriété est présumée non fragile.